

BREVET D'INVENTION.

Gr. 10. — Cl. 4.

N° 735.746

Train de roulement pour véhicule à bande sans fin.

M. ADOLPHE KÉGRESSE résidant en France (Seine).

Demandé le 24 juillet 1931, à 15^h 5^m, à Paris.

Délivré le 6 septembre 1932. — Publié le 14 novembre 1932.

[Brevet d'invention dont la délivrance a été ajournée en exécution de l'art. 11 § 7 de la loi du 5 juillet 1844 modifiée par la loi du 7 avril 1902.]

Dans les appareils propulseurs-porteurs connus à bande sans fin souple unique, les galets porteurs roulent généralement sur la bande sans fin elle-même; cette disposition présente de graves inconvénients.

La présente invention a pour objet un train de roulement d'appareil propulseur porteur à bande sans fin, caractérisé par le montage du train de galets porteurs à l'extérieur de la bande sans fin, roulant directement sur les plaques métalliques qui constituent l'armature extérieure du bandage.

Les dessins annexés représentent, à titre d'exemple, le train de roulement qui fait l'objet de l'invention.

La figure 1 est une vue en élévation de ce train de roulement.

La figure 2 est une vue en coupe pratiquée suivant la ligne A-B de la figure 1, montrant l'agencement des galets porteurs.

La figure 3 est une vue en coupe pratiquée suivant la ligne C-D de la figure 1 et représente le montage de la bande sur la poulie motrice.

La figure 4 montre, en coupe suivant la ligne E-F de la figure 1, le montage de la bande sans fin sur la poulie folle.

La figure 5 montre, schématiquement, en élévation, un train à quatre galets.

Sur les figures 1, 2, 3 et 4, 1 représente

le ruban sans fin, 2 son talon de guidage, 3 ses dents d'entraînement, 4 ses blocs de roulement sur le sol et 5 les plaquettes métalliques constituant l'armature extérieure du bandage.

Toutes ces pièces sont montées comme déjà connu par le brevet français n° 640.138 du 9 février 1927 et la deuxième addition n° 34.697 du 8 décembre 1927 rattachée audit brevet.

Comme on s'en rend compte par l'examen des figures 1 et 5, la vue en élévation rappelle, dans son ensemble, une disposition déjà connue.

Toutefois, d'après la figure 2, on voit que les galets 6 sont disposés à l'extérieur de la bande sans fin 1, et roulent directement sur la partie débordante 7 des plaquettes métalliques.

Le guidage du système est assuré par des tambours 8 (fig. 2), de forme appropriée, fixés aux galets 6. Ces tambours 8 portent un rebord 9, lequel, lors d'efforts latéraux, vient s'appuyer contre les talons de guidage 2 (fig. 2).

L'entraînement du bandage et son guidage sur les poulies extrêmes se font comme déjà connu. Le chemin d'enroulement de la bande sans fin sur les poulies porteuses est différent de celui de roulement des galets.

Comme on le voit sur la figure 3, la bande sans fin 1 s'enroule sur la poulie motrice 10 (fig. 1) comme connu. Les dents d'entraînement 3 pénètrent dans des logements prévus à cet effet, comme connu également.

La poulie folle 11 supporte la bande sans fin 1 entre les dents d'entraînement 3; comme la poulie motrice, elle laisse passer en son milieu le talon de guidage 2.

On voit de suite l'avantage de ces dispositions.

Les plaquettes métalliques qui sont disposées à se toucher, comme dans les dispositions faisant l'objet des brevets ci-dessus désignés, constituent bien, dans le sens de la longueur de la bande sans fin et de chaque côté de celle-ci, un chemin de roulement continu idéal, pour le passage des galets.

Ces plaques portent, extérieurement, comme dans les dispositions connues d'après les brevets précités, les blocs 5 de roulement sur le sol.

RÉSUMÉ:

1° Train de roulement d'appareil propulseur-porteur à bande sans fin souple, caractérisé par la disposition des galets porteurs à l'extérieur et de chaque côté de la bande sans fin, ces galets se déplaçant sur un chemin de roulement constitué par les plaquettes métalliques formant l'armature extérieure de la bande sans fin;

2° Train de roulement comme ci-dessus, dans lequel des tambours non porteurs servant au guidage sont accolés aux galets porteurs;

3° Train de roulement comme 1°, dans lequel le chemin d'enroulement de la bande sans fin sur les poulies porteuses de cette bande est différent de celui de roulement des galets.

A. KÉGRESSE.

Par procuration :
Cabinet J. BONNET-THIRION.

Fig.1

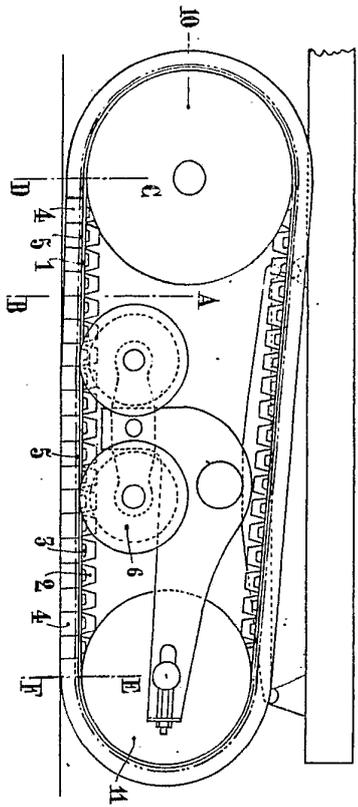


Fig. 2

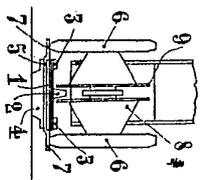


Fig. 3

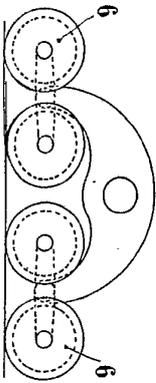


Fig. 3

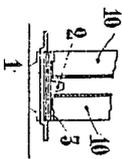


Fig. 4

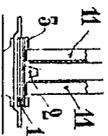


Fig.1

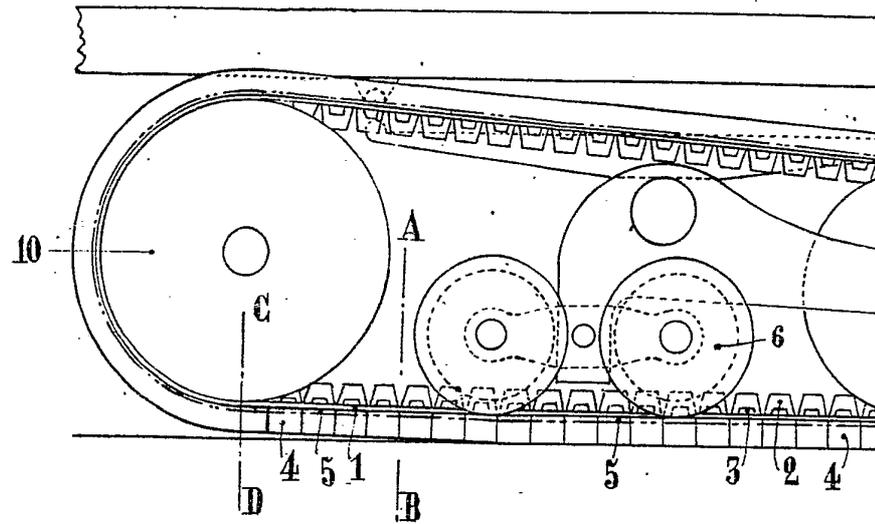
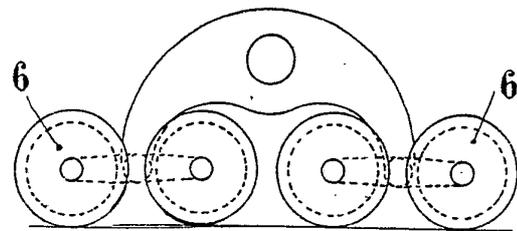


Fig.5



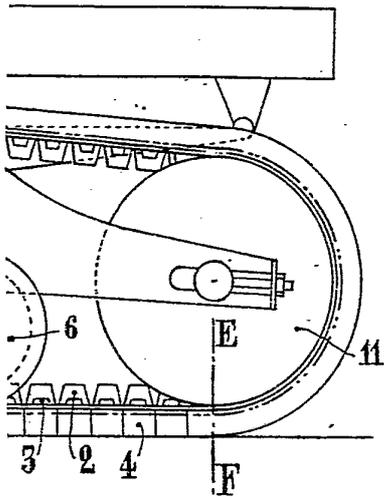


Fig. 2

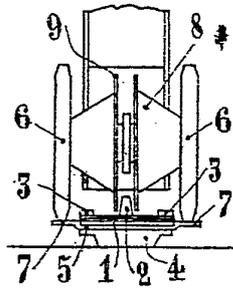


Fig. 3

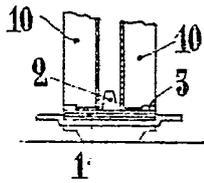
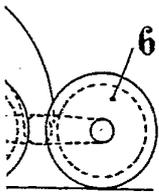


Fig. 4

